

MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Au titre du contrat de liquidité confié par la société INFOTEL à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 50 000 € en date du 05 février 2013.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions INFOTEL : 1 432
- Solde en espèce du compte de liquidité : 68 991,00€